

Il me faut maintenant terminer ce journal qui occupe sept ans de ma vie.

Au début de cette histoire, il y a une fiche incompréhensible d'une élève, vraisemblablement en cinquième. Cette fiche m'accuse vaguement ou peut-être accuse une autre personne insoupçonnable à priori. Il y a la disparition de cette fiche, presque sous mes yeux. Il y a la disparition puis le retour du livre de présence des élèves qui étaient dans le CDI le jour où la fiche a été écrite. Il y a les photocopies que je fais de ce livre de présence puis la mise à l'abri de ce document dans le cabinet d'avocats où travaillait Y.

La justice militaire a estimé qu'il n'y avait pas lieu d'être plus curieux. Le proviseur Cano a déclaré qu'il « était persuadé que cette fiche n'avait jamais existé » et l'affaire a été close.

A partir de la disparition de la fiche, je me suis retrouvé dans un univers complètement inimaginable. Le seul élément que j'avais à ma disposition était le nom de la fille. Je l'avais retrouvé lors de la remise des manuels avec une écriture très particulière semblable à celle de la fiche quand elle avait réapparu dans mon bureau du CDI (et que j'avais eu le temps de lire plus en détail). Pour le reste, je n'y comprenais rien. Je raconte dans mon journal (dans la partie 5) quelques exemples des événements qui se succédaient dans ma vie. Il n'y avait pas de logique, pas de raison, une disproportion immense entre le secret (dit) d'Etat et ma capacité à comprendre et traiter ce qui m'arrivait.

Le monde s'est alors scindé en deux. D'un côté, il y a l'univers normal, observable dans le lequel je déroule une vie plutôt favorisée dont tout un chacun peut porter témoignage. Dans cet univers, personne ne me demande ni, d'ailleurs, ne me reproche quoi que ce soit.

D'un autre côté, il y a une certitude de ma part : ils ont menti, tous. A vrai dire, je ne sais pas précisément sur quoi les responsables ont menti. Je ne connais pas ce qu'il y avait derrière cette fiche bizarre. Je présume qu'il s'agit de quelque chose d'important, de très important même, de ces choses que l'on fourre dans la catégorie « secrets d'Etat ».

A partir de cette certitude, j'ai vécu ces sept années dans le sentiment que rien n'était vraiment réglé. Pendant ces sept années, j'ai vécu dans un univers de théâtre, de provocations et bien sûr d'anxiété perpétuelle.

J'ai essayé dans mon journal, d'une façon très incomplète et souvent allusive, de décrire cette vie. Il y a eu en fait des événements très différents les uns des autres. Le seul lien que ces événements avaient entre eux était qu'ils me pourrissaient la vie, que je n'avais aucun témoin, que je n'avais aucun moyen de me défendre et qu'ils me permettaient d'imaginer d'autres ennuis, autrement plus graves.

Je me suis répété des milliers de fois la même question : « pourquoi font-ils ça ? ». J'ai compris la solution un jour en regardant des vaches : *ils font ça pour que je le dise*.

Remontons en 97. Lorsque j'arrive le jeudi après-midi, je trouve dans les paniers les fiches d'insultes des élèves et une fiche *qui n'aurait pas dû y être*. Une véritable affaire de maltraitance en plein milieu militaire.

Il n'y a pas d'aide documentaliste dans la salle. Je suis le premier à voir cette fiche. Je rentre chez moi et repars travailler le lendemain au laboratoire de Strasbourg. Le soir-même vraisemblablement, la DPSD vérifie le contenu des fiches d'insultes. A ce moment là, pour eux, c'est la catastrophe. Ils ont l'écriture. Ils ont la classe. Ils remontent de la fille au père, violeur potentiel.

Je présume qu'à partir de ce moment, la DPSD fait deux équipes : une qui s'occupe d'enquêter et d'agir auprès de moi, une autre qui surveille la fille, enquête et sans doute réunit des preuves contre la personne (ou les personnes) suspectées.

La hiérarchie militaire a, à ce moment, un problème précis. Cette affaire ne doit pas exister. Il ne faut pas troubler le moral des militaires qui sont des êtres faibles, simplets, dépourvus d'intelligence créatrice et qui remplacent la morale par des règlements. Il ne faut à aucun prix non plus que des civils viennent mettre leur nez dans leurs affaires. Il ne faut pas que quiconque puisse douter de l'honneur de l'Armée de Terre qui peut encore faire illusion auprès des gogos.

Ils mettent alors en œuvre une procédure qui a déjà dû faire ses preuves dans des cas semblables.

Premièrement, ils enlèvent du tas des fiches celle qui pose problème afin que Myriam Stick qui vient le vendredi puisse jurer qu'elle ne l'a jamais vue. Ils attendent ensuite tranquillement que Myriam Stick se précipite chez le proviseur pour lui faire part des nouvelles.

Deuxièmement ils font un faux avec le même texte mais l'écriture d'une autre élève absolument non concernée par l'affaire, (Je présume que l'élève est choisie pour une écriture très reconnaissable et pour le fait que toute accusation soit impossible, par exemple parce que le père est en mission.). Il est nécessaire que j'ai le faux entre les mains pour bien visualiser l'écriture mais il faut également que cette fiche disparaisse assez vite afin qu'on puisse dire que je l'ai imaginée.

La manœuvre est mise en place le lundi suivant. Je commence tout de suite par téléphoner au proviseur qui joue l'inertie et refuse de venir dans mon bureau de toute la journée. Cela me laisse la matinée pour relire les fiches et bien visualiser l'écriture de l'élève.

A midi, on fait disparaître la fiche de mon bureau. Evidemment, je parle de ce qui m'arrive lors du déjeuner mais à peu de gens, essentiellement à Desco et sans être très précis.

Le soir, le proviseur m'appelle et me demande de lui rédiger une lettre pour lui rendre compte de l'existence de cette fiche. Pourquoi ? Je ne sais trop. Il s'agit sans doute de jouer le jeu de la transparence juridique, de se mettre en dehors du coup et de pouvoir lancer la suite des événements : semblant d'enquête de la justice militaire, enclenchement d'une procédure « secret défense » et opération de la DPSD (maintenant DRSD).

Deuxième étape de la machination : il faut que je fasse le lien entre l'écriture de la fiche, disparue maintenant, et l'élève. Le manuel d'allemand fera l'affaire (avec le nom de l'élève sur la première page et de l'écriture manuscrite à l'intérieur). Le proviseur m'envoie chercher dans le lycée pour que je supervise cette tâche importante qui est la restitution des livres de classe. Si l'affaire passe en enquête policière, j'ai tout intérêt à rassembler tout ce qui peut me disculper de toute responsabilité. La DPSD s'attend donc à ce que je cherche et trouve le nom de l'élève.

Effectivement à force de feuilleter les manuels de cinquième, je tombe sur la même écriture. C'était prévu. J'invite l'élève à me suivre pour en savoir plus. Peut-être faut-il que je ne puisse pas discuter avec elle car je pourrais pressentir une arnaque ? Toujours est-il que par coïncidence, la hiérarchie de la maman lui a fixé un rendez-vous important juste après la restitution du manuel. Il a fallu qu'elle parte tout de suite malgré mon insistance.

A ce moment, le piège imaginé par ces génies était en place. Pour qu'il fonctionne, il fallait deux conditions.

La première était que le proviseur aille à la gendarmerie dire que j'étais devenu fou et que j'avais imaginé une fiche qui n'avait jamais existé. La deuxième était que j'aille dénoncer quelqu'un qui n'a rien à voir dans l'affaire.

En réalité j'ai tort de dire qu'il fallait deux conditions. Une troisième aurait été utile. Si on tombe sur un enquêteur un peu futé, l'histoire peut lui paraître bizarre. Il faut donc que mon témoignage soit le moins crédible possible. Ceci exige de m'appliquer un traitement un peu particulier.

La situation est pour les militaires encore plus dégradée lorsque la DPSD fait réaliser un faux cahier de présence pour faire disparaître toutes traces de l'élève en question, ce jour-là, celui des fiches.

Non seulement je récupère le cahier mais en plus, j'en fais des photocopies. Ils ne savent ni combien j'en ai fait, ni à qui je les ai envoyées.

Lorsque arrivent les vacances d'été, la situation est ennuyeuse pour eux. Il leur faut imaginer un dispositif pour que :

- a) je me déconsidère en disant n'importe quoi au sujet de la fiche mystérieuse ;
- b) et que dans l'affaire je rende le cahier de présence où apparaît le nom de l'élève ;
- c) et que dans l'affaire je révèle à qui j'ai envoyé les photocopies de ce cahier de présence.

Après hésitations, ils décident de me garder au lycée à la rentrée scolaire (en totale contradiction avec le but initial qui était de me chasser au plus vite). Ils comptent utiliser Catherine Schmott pour me tirer les vers du nez.

Pendant l'été, le général commandant la DPSD disparaît pour être remplacé par le général Ascensi. Je raconte dans mon journal comment s'est passé la rentrée de septembre 97 ou, pour être plus précis, comment je suis devenu un pion avec lequel on jouait. Le monde fonctionnait à l'envers. Je

raconte dans mon journal comment je me suis fait chasser du lycée en cours d'année et comment les services secrets militaires « on traité » mon cas.

Ce que j'avais à dire à ce moment-là était accablant :

a) je connaissais les noms des personnages douteux dont la mission était d'espionner les collègues et les enfants. Certes, leur emploi est légal mais si tout le monde sait ce qu'ils font, ils deviennent vite inutiles.

b) j'avais une idée précise de la façon dont fonctionne un établissement scolaire sous contrôle militaire : purification idéologique en faisant partir les enseignants qui déplaisent, utilisation de la DPSD (DRSD maintenant) pour faire basculer complètement le rapport de force en faveur de la hiérarchie et, disons le mot, disparition des règles de droit, gestion par la peur et le mensonge, montage d'opération de déstabilisation en manipulant des élèves (donc des enfants).

Je sais maintenant qu'il n'y a rien d'étonnant pour les connaisseurs (ou membres) du milieu militaire. Pour moi, c'était une révélation.

c) je pouvais témoigner qu'il y avait dissimulation vraisemblable de crimes et substitution de preuves à la justice. Mais ceci était-il illégal ? De toutes manières, il suffit d'appliquer le secret défense pour qu'aucune juridiction civile ne puisse en savoir plus.

d) j'étais la preuve vivante que les maîtres espions étaient des incapables au point de se laisser avoir par le premier enseignant documentaliste venu.

C'est sans doute ce dernier point qui gênait le plus les militaires. Ce n'est pas forcément très agréable d'être la risée de tout le monde.

Deux ans plus tard, en août 2000, la situation s'était un petit peu améliorée pour la DPSD (nb, DRSD maintenant). Il n'y avait toujours officiellement aucune affaire de pédophilie en milieu militaire. Ils avaient récupéré le carnet de présence des élèves comme d'ailleurs le cahier de réservation des ordinateurs. Le lycée était fermé, les papiers administratifs détruits, les équipes d'enseignants dispersées.

J'ai raconté dans mon journal les étapes par lesquelles je suis passé avant de me décider à parler des événements qui se sont déroulés à Baden-baden. Ce que j'ai écrit peut être résumé sous la forme suivante : « c'est une honte, regardez ce qu'ils me font ». Personne n'a cru ce que je racontais mais à ce moment-là je préférais passer pour un fou plutôt que de rester dans le statut quo.

J'ai compris assez vite que le véritable auteur de la fiche n'était certainement pas la fille que j'imaginai. La seule chose vraiment gênante pour eux résidait dans mes photocopies du cahier de présence. J'étais le seul à savoir à qui j'avais envoyé ces photocopies.

C'est sans doute pour cette raison qu'il y a eu l'histoire rocambolesque du vol dans ma maison de Toulouse. Des policiers du commissariat proche viennent faire des constatations. Le voleur a laissé sur place un sac avec divers objets à l'intérieur. Plutôt que de le prendre, les policiers me demandent de leur rapporter au commissariat.

La suite prévue était : je vais au commissariat ; je suis excédé par les viols perpétuels de ma vie privée et je balance toute l'histoire. Le policier qui m'écoute a une double casquette. Il récupère les informations importantes, fait semblant de croire aux autres et l'affaire est réglée.

Evidemment l'astuce était un peu trop grossière et le sac a fini à la poubelle.

Plus tard, en septembre 2000, au moment où j'envoie ma lettre de protestation à Quillès&co, les agents me refont le coup. Au moment où je poste mes lettres, on me vole le porte feuille, retrouvé d'ailleurs très vite par la poste. Entre temps, il m'a fallu faire une déclaration de vol au commissariat. Manque de pot pour eux, je ne suis pas allé au « bon » commissariat (celui où je suis attendu) et je n'ai pas parlé de quoi que ce soit concernant Baden-baden.

A ce moment, j'ai échappé d'un poil au dispositif mis en place.

Le piège était le suivant : je racontais des choses invraisemblables concernant ma vie quotidienne et je parlais d'une révélation qui se révélait être un bidon puisqu'il ne s'agissait pas de la bonne élève. Les deux éléments se justifiaient et se fortifiaient l'un l'autre. Et, cerise sur le gâteau, je racontais tout concernant les photocopies du cahier de présence.

Ce piège qui était fait pour me discréditer et me broyer ne pourrait plus se refermer sur moi. Il était encore bien tentant de me donner encore une occasion de me faire avoir. Et il est bien possible que le vol de la poubelle dans la rue n'ait pas eu d'autre utilité. Pour que la mairie accepte le remplacement de la poubelle, une règle (qui a disparu depuis et qui ne portait que sur ma rue) édictait qu'il fallait faire la déclaration dans le commissariat dont dépendait la maison. J'y suis donc allé, ai fait ma déclaration de vol sans en dire davantage sur quoi que ce soit. Fin 2000 et début 2001, j'ai eu tout le temps pour réfléchir à la théorie que je viens d'exposer. Pour moi, ces suppositions sont devenues très vite des certitudes. Mais tout ce que j'ai dit peut être comme élucubrations compliquées, inventions sophistiquées. Tout dépend du crédit qu'on peut accorder à ma parole. Lorsqu'en 97 le gendarme m'a rapporté les propos du proviseur (« Mr Vidal a tout inventé »), j'avais pensé : « leur mensonge ne marchera jamais, il suffit que je dise ce que j'ai vu ». Quatre ans plus tard, c'est exactement l'inverse que je pensais. Ce que j'ai vécu est incroyable. C'est incroyable par son ampleur même, le nombre de personnes mobilisées. C'est incroyable aussi par la nature des faits rapportés. C'est incroyable aussi d'un point de vue moral : un service d'État qui fait passer un de ses citoyens pour un fou. On entre là dans l'imaginable.